

Avignon, le 30/09/2021

COMPTE RENDU DE LA RECONVOCATION DU CTL DU 21/09/2021

Cette deuxième convocation fait suite au vote unanime contre les projets proposés lors du CTL du 21/09/2020.

Toutes les OS étaient présentes.

Les projets ci-dessous, ainsi que l'absence de (re)lecture de notre déclaration liminaire nous a permis de rentrer plus au fond des sujets du moment, car bien évidemment, la Direction n'a apporté aucune inflexion à ces projets...

Point n° 1 : Fusion des SPF du Vaucluse.

Entre le 21 septembre et le 30 septembre, la DDFIP a tenu une réunion en distanciel avec tous les agents des SPF en question. Cette réunion, tenue par la directrice adjointe, s'est résumée essentiellement à une écoute « polie » et à une quasi absence de réactions sur ce projet.

Contrairement à ce que nous faisons d'habitude, nous avons demandé le ressenti de la Directrice adjointe sur cette réunion.

Cette dernière se pose la question de ce manque de réactions, mais ne peut y apporter de réponse : lassitude ? Difficulté pour intervenir ? Résignation ?

Nous savons pourtant que les agents des SPF sont en souffrance depuis de nombreuses années et le fait qu'ils ne l'expriment plus de manière directe n'a rien de rassurant...

Nous avons souligné cette particularité qui, hélas, semble s'étendre à de nombreux autres services.

Plus généralement, nous avons élargi la problématique des SPF que la DGFIP veut transformer en services de traitement de masse, alors que nous savons qu'ils sont le point d'entrée majeur des impôts patrimoniaux, impactant ainsi, de par la qualité de son fichier immobilier, la quasi totalité des autres services de la DGFIP (SDIF, SIP, SIE, services de contrôle et de recouvrement).

Pour nous, il serait bien plus intelligent de restructurer ces services en véritable porte d'entrée qualitative pour tous les autres services, plutôt que vouloir les transformer en plateformes nationales impersonnelles et déconnectées des réalités.

La DGFIP se grandirait en assurant un service de grande qualité professionnelle qui a fait sa force dans le passé...

Bien évidemment, nous avons de nouveau voté contre ce projet.

Point n°2 : Transfert du recouvrement des trésoreries mixtes de Sorgue, L'Isle sur la Sorgue et Pertuis.

On ne peut que regretter là encore le télescopage des réformes liées au NRP puisque les SIP vont « accueillir » cette mission dès le 01/01/2022, en même temps que leurs propres fusions, sans les agents puisque les postes ne pourront être implantés qu'au 01/09/2022...

La Direction a répliqué en précisant que les agents actuellement en charge de cette mission de recouvrement dans ces trésoreries mixtes assisteront les SIP, mais à distance.

Nous avons souligné la joie qui attend les « pilotes » de ces services et gageons qu'au 01/09/2022 tous les postes seront pourvus (lol !).

Bien évidemment, nous avons de nouveau voté contre ce projet.

- Point 3 : point d'information sur les fusions des SIP et SIE du Département:

Nous avons souligné les erreurs multiples dans les documents fournis en première instance. La présentation de documents rectifiés nous a confirmé le choix fait par la Direction de répartir les charges au vu des emplois implantés : cela s'appelle gérer la pénurie !

Devinette du jour : si deux services n'ont pas assez d'agents pour assurer leurs missions respectives, pourront-ils le faire dans un seul service comprenant les mêmes ratio charges/agents ?

Nous, on connaît la réponse ; le plus triste, c'est que la Direction aussi...

Autre illustration de la difficulté de ces fusions : le SIP d'Apt. Ce service devrait compter, à terme, 14 agents (C et B), soit la totalité du nombre de postes du SIP-SIE actuel. Ca, c'est pour la bonne nouvelle. La mauvaise c'est que la Direction fait le constat que les charges actuelles par agent seront alors moindres (en proportion) que dans les autres SIP fusionnés. Il faudra donc transférer des charges...

Toutefois le choix de ces transferts s'avère compliqué par la nature géographique du périmètre... La qualité des routes pour rejoindre la ville d'Apt laissant à désirer dans le sens sud-nord, mais aussi nord-sud.

Par conséquent, le choix d'un travail « à distance » pour les autres SIP n'est pas exclu...

- Questions diverses :

Nous avons profité de notre visite de service au SGC de Vaison pour mettre en lumière les réalités de terrain de ces réformes en cours.

Nous n'avons pas été déçus du voyage ! Entre travaux inachevés, mobilier (neuf!!) inadapté, téléphones manquants, local de réunion/convivialité dépourvu de lumière naturelle, bureaux des futurs CDL qui se transforment en hall de gare, alarme de la caisse défaillante (l'alarme, hein, pas la caisse!), tout est réuni pour que ce nouveau service, vendue comme la vitrine du NRP dans le Vaucluse, connaisse déjà bien des turbulences et ce, pour encore plusieurs semaines...

Nous invitons les agents de ce service à exprimer tout cela (et le reste!) à notre Directeur qui s'y déplacera dans la semaine du 04 octobre. Invitation que nous adressons à l'ensemble des agents du Vaucluse par ailleurs !!

Petit scoop : un accueil de premier niveau (de type EFS) sera maintenu au SGC de Vaison, malgré la présence d'une Maison France Service. Et, si nous avons bien entendu, cet engagement vaudra pour tous les SGC à venir !

Nous ne pouvons que déplorer que cet accueil fiscal se réduise à cela, mais au vu des objectifs du NRP, à écouter nos Directeurs, il faudrait presque s'en contenter...

Vos élus qui ont siégé à ce CTL :

Laurent DERBES

Philippe PERRIERE

Arnaud BEAUJARD